

Se rendre au tribunal judiciaire de Paris :

**Tribunal judiciaire de Paris
Parvis du Tribunal de Paris
75859 Paris Cedex 17
17ème arrondissement
entrée du dimanche exclusivement par l'accès situé 6 rue du Bastion**

Pour former un recours le jour du scrutin, après renseignements auprès de la mairie, il faut vous rendre au Tribunal judiciaire de Paris ouvert de 8h à 20h le dimanche 30 mai 2021 et le dimanche 6 juin 2021.

L'entrée se situe au rez-de-chaussée du bâtiment.

Le dimanche l'entrée s'effectue exclusivement par l'accès situé 6, rue du Bastion - 75017 Paris puis il convient de se diriger vers le SAUJ SUD (plan au verso)

Pour accéder au tribunal en transport en commun :

En Métro : Ligne 13 : Direction Asnières - station Porte de Clichy

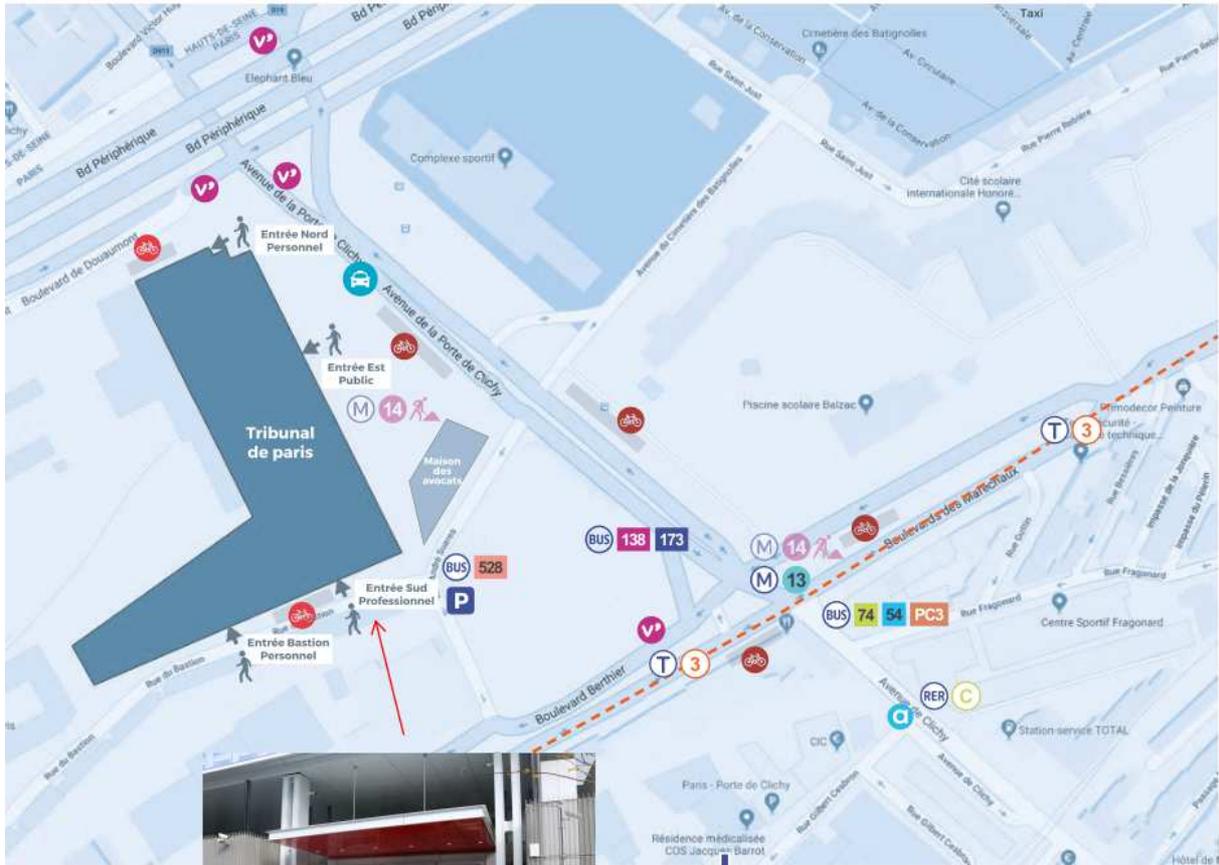
Ligne 14 : Direction Mairie de Saint Ouen - station Porte de Clichy

En RER : Ligne C : Direction Montigny Beauchamps - station Porte de Clichy

En Bus : ligne 54, ligne 74, ligne 138, ligne 173 ou ligne 528 : station Porte de Clichy

En tram : Ligne T3b - station Porte de Clichy

En véhicule : Sortie Porte de Clichy en venant du périphérique extérieur ou sortie Porte d'Asnières en venant du périphérique intérieur.



Transilien Pont Cardinet
145 Rue Cardinet, 75017 Paris